

CONGO BELGE

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS



NUMERO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
16	USA	9/89	26	935	

Heure :

Mentions de service :

TÉLÉGRAMME

Mod. 2/T.

Officiel

territoire ruheri

LA E F. Kuge

RUHENGRI



24448

- D Urgent
- RP Réponse payée
- LC Télégramme différé
- NLT Télégramme lettre
- TC Collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940).

no 3626/minutes pour stannier urgent stop receis lgr
 ceonopro coat citation no 37125/41 union minière
 sollicite autorisation car tie puinge tonnes pois
 hancets mois fournisseur mergoux lubero stop
 priere cabler avis stop autorisation sera eventuelle
 ment delivree pour pour union minière Katumbo
 stop vi repandu lgr 3526 citation aut 37125/41
 pas oppose principe lieport union minière stop
 maintenons toutefois lieport accordue engelbrecht
 v l 1611/ae du 28 stop maintenons demande lieport
 cent tonnes engelbrecht stop au oeime passera par Kabi
 stop suggere vous prendre contact union minière
 Katumbo - oeime

DESTINATAIRE

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Arrivé à : **RUHENG**
10-9-50
T.S.F.

NUMERO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
14	Usumbura	18/12	19	10	

TÉLÉGRAMME Mod. 2/T.

D	Urgent
RP	Réponse payée
LC	Télégramme différé
NLT	Télégramme lettre
TC	Collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940).

23/001m livres rut 1176/002m Carnion
Arriovera bendrechi cauee Ruco el insecticida

Осигурен